

Atelier de définition de stratégies pour la mise en œuvre systémique de l'éducation à la paix, aux droits humains et à la démocratie dans les plans nationaux d'éducation pour tous des pays subsahariens

(Cote d'Ivoire, Guinée Bissau, Gambie, Liberia, Mali, Sénégal, Sierra Léone)

Annexe 1

Cadre logique pour une mise en œuvre systémique de l'éducation à la citoyenneté dans les secteurs formels, non formels et informels d'éducation

Ce cadre logique est faisable et communicable dans la perspective d'actions coordonnées à long terme pour la mise en œuvre systémique de l'éducation citoyenne à la fois par les pouvoirs publics, la coopération bi et multilatérale et les organisations non gouvernementales. L'approche participative associant tous les acteurs est souhaitable.

Tâche 1. Contenus Standard

Elaborer et développer des contenus standard en matière d'éducation citoyenne. Les contenus standard sont des profils de sortie de l'élève pour tous les niveaux du système allant de la Petite enfance à la fin du cycle Secondaire. Les contenus sont le fruit d'un consensus sur ce qui doit être enseigné et appris. C'est un référentiel de contenus.

Tâche 2. Modèle curriculaire

Elaboration d'un modèle curriculaire unique de l'élémentaire à la fin du cycle secondaire. Ce modèle, conçu selon une approche participative doit permettre d'aboutir à un changement social par l'organisation d'une continuité relationnelle dans l'action éducative qui, quoique centrée sur les apprenants, met à contribution tous les autres acteurs de la « communauté éducative ». Le modèle curriculaire sert de levier aux innovations structurelles et pédagogique à l'intérieur des établissements, dans l'environnement de l'apprenant et dans la société.

Tâche 3. Elaboration des programmes d'enseignement – apprentissage

Des programmes d'éducation à la citoyenneté seront conçus pour les secteurs formels, non formels et informels à partir des référentiels que constituent les contenus standard et le modèle curriculaire. Ces programmes prévoient les compétences, les capacités, les emplois du temps, les démarches pédagogiques actives et les modalités d'évaluation. Le programme prévoit également les activités, intra muros et extra scolaires, conçues dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre projets d'action éducative. Les programmes seront congruents avec les activités menées en matière d'éducation citoyenne en dehors de la sphère scolaire traditionnelle. (Spots télévisés, programme de sensibilisation, etc.)

Tâche 4. Matériels didactiques

Elaboration de matériels didactiques en conformité avec les programmes et le modèle curriculaire

Tâche 5. Formation des enseignants

Elaboration de programmes de formation initiale et continuée des enseignants susceptibles de fournir à ces derniers les compétences nécessaires pour assurer une éducation de haute qualité permettant aux élèves d'acquérir, le cas échéant, les profils de sortie prévus dans les standards.

Tâche 6. Leadership et networking

Elaboration d'un programme de formation au leadership à l'usage des personnels des Ministères, des directeurs nationaux, des inspecteurs de l'enseignement, des chefs d'établissement avec comme contenus la planification, le budget, le networking, l'administration, la mise en œuvre, le développement d'un curriculum, la pilotage d'un projet d'action éducative, l'évaluation et les différentes autres tâches inhérentes à la mise en œuvre systémique de l'éducation citoyenne.

Tâches 7. Programmes d'évaluation

Elaboration de programmes d'évaluation pour déterminer l'atteinte des objectifs par les apprenants.

Tâches 8. Crédibilité dans l'action éducative

Elaboration de diplômes ou certificats pour les enseignants performants.